

## Présentation de l'Association Sportive du lycée (AS)

Lycée des métiers de la gastronomie, de l'hôtellerie et des tourisms

*Georges-Frêche MONTPELLIER*

### **Objet : Participation à l'association sportive du lycée (AS)**

Madame, Monsieur,

### **L'association sportive est ouverte à tous les lycéens**

#### **Ses objectifs**

##### **Organiser la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) pour des élèves volontaires**

Favoriser l'adhésion du plus grand nombre par une pratique adaptée, qu'elle soit compétitive, d'entretien, de découverte

##### **Apprentissage de la vie associative**

Exercice de responsabilités et engagement des élèves dans le programme de formation des jeunes officiels et dans l'organisation des activités de l'association

- Amélioration de la pratique et de la connaissance des APS des élèves. Découverte de nouvelles pratiques
- Amélioration de la socialisation, valorisation des valeurs sportives : esprit d'équipe, respect des autres (partenaires et adversaires), respect de règles
- Responsabilisation des élèves : engagement personnel à une participation régulière aux entraînements et compétitions (amicales ou officielles), participation aux formations des jeunes officiels, incitation à prendre en charge l'arbitrage, l'affichage des résultats

#### **Ses activités**

FOOT BALL , TENNIS DE TABLE , BADMINTON (proposés en en compétitions)

Possibilité: VOLLEY BALL, BASKET BALL, HAND BALL, ATHLETISME, GYMNASTIQUE et STEP

#### **Ses revenus**

Le prix de la licence est fixé à **20 euros**.

Ces revenus sont amputés par le coût de l'assurance collective, du forfait d'affiliation à l'UNSS, association qui organise les compétitions.

Le reliquat ne nous permet pas de fonctionner pleinement, nous devons limiter nos déplacements sportifs et par conséquent nos rencontres sportives qui peuvent nous amener dans toute l'académie

Nous faisons appel à votre générosité pour que les élèves puissent s'épanouir pleinement au sein de l'AS

**La cotisation annuelle est de 5 €, à remettre au moment de l'inscription  
par chèque à l'ordre de  
AS du LPO Georges FRECHE**

*Les animateurs professeurs EPS et les élèves licenciés,*

**Membres de l'Association sportive**

## Présentation de l'Association Sportive du lycée (AS)

Lycée des métiers de la gastronomie, de l'hôtellerie et des tourisms

*Georges-Frêche MONTPELLIER*

### **Objet : Participation à l'association sportive du lycée (AS)**

Madame, Monsieur,

### **L'association sportive est ouverte à tous les lycéens**

#### **Ses objectifs**

##### **Organiser la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) pour des élèves volontaires**

Favoriser l'adhésion du plus grand nombre par une pratique adaptée, qu'elle soit compétitive, d'entretien, de découverte

##### **Apprentissage de la vie associative**

Exercice de responsabilités et engagement des élèves dans le programme de formation des jeunes officiels et dans l'organisation des activités de l'association

- Amélioration de la pratique et de la connaissance des APS des élèves. Découverte de nouvelles pratiques
- Amélioration de la socialisation, valorisation des valeurs sportives : esprit d'équipe, respect des autres (partenaires et adversaires), respect de règles
- Responsabilisation des élèves : engagement personnel à une participation régulière aux entraînements et compétitions (amicales ou officielles), participation aux formations des jeunes officiels, incitation à prendre en charge l'arbitrage, l'affichage des résultats

#### **Ses activités**

FOOT BALL , TENNIS DE TABLE , BADMINTON (proposés en en compétitions)

Possibilité: VOLLEY BALL, BASKET BALL, HAND BALL, ATHLETISME, GYMNASTIQUE et STEP

#### **Ses revenus**

Le prix de la licence est fixé à **20 euros**.

Ces revenus sont amputés par le coût de l'assurance collective, du forfait d'affiliation à l'UNSS, association qui organise les compétitions.

Le reliquat ne nous permet pas de fonctionner pleinement, nous devons limiter nos déplacements sportifs et par conséquent nos rencontres sportives qui peuvent nous amener dans toute l'académie

Nous faisons appel à votre générosité pour que les élèves puissent s'épanouir pleinement au sein de l'AS

**La cotisation annuelle est de 5 €, à remettre au moment de l'inscription  
par chèque à l'ordre de  
AS du LPO Georges FRECHE**

*Les animateurs professeurs EPS et les élèves licenciés,*

**Membres de l'Association sportive**